

## **Petit guide à l'usage des étudiant-es de Master pour la réalisation de leur mémoire de recherche**

*Ce petit guide synthétise les différentes étapes de la recherche et de la rédaction d'un mémoire de Master, ainsi que les conditions formelles auxquelles l'E doit être attentif au moment de rédiger son mémoire. Il s'inspire du « Guide pour le Travail de Bachelor destinés aux étudiants en Géographie et Sciences de l'environnement » de la Faculté des géosciences et de l'environnement de l'Université de Lausanne.*

***Le guide nécessite évidemment d'être adapté par l'E selon le type de mémoire envisagé et selon le sujet** : un mémoire plus réflexif et critique diffère quelque peu d'un mémoire qui comprend un travail de terrain (avec collectes de données). Il vise avant tout à servir de soutien personnel à l'E pour l'orienter dans les différentes phases de sa recherche.*

## 1. Plan-type

Un bon mémoire, tout comme un bon article scientifique, contient plusieurs parties qui forment une structure cohérente et qui démontrent une bonne connaissance du sujet et de la méthode scientifique en général.

Les différentes parties sont typiquement :

- Un résumé (400-500 caractères).
- Une introduction, qui contient un survol de la thématique choisie et qui présente la question de recherche. Elle présente pour ainsi dire le THÈME de la recherche.
- Une revue de la littérature, qui présente les théories et les connaissances existantes sur le sujet et qui compare leurs positions. Elle présente en quelque sorte le CONTEXTE théorique de la recherche.
- Une problématique, qui justifie le choix d'un cadre théorique particulier pour traiter de la question de recherche – *pourquoi* telle théorie plutôt que telle autre ? – et qui contient les principaux concepts retenus, les objectifs de l'étude et les hypothèses formulées à propos de la question de recherche. Elle présente en quelque sorte le PROPOS et la THÈSE de la recherche.
- Une section méthodologique, qui présente et justifie la manière de mettre à l'épreuve les hypothèses – *comment* vérifier les hypothèses ? – c'est-à-dire les outils de collecte et les méthodes d'analyse des données retenus [selon le projet : choix des sujets/acteurs/études de cas, matériau utilisé (type de données ou de corpus), protocole de collecte, d'analyse (quantitative et qualitative) et d'interprétation].
- Une partie analytique, qui contient les résultats des analyses effectuées sur les données et leur seuil de signification, présentés de manière plus ou moins synthétique. Il ne s'agit pas encore de les discuter !
- Une « discussion », qui résume les concordances/discordances entre les relations entre variables prédites selon le cadre conceptuel choisi et celles observées dans l'analyse de terrain : dans quelle mesure les résultats répondent à la question de recherche et confirment/corroboient les hypothèses ? Comment les résultats se situent-ils au sein de la littérature existante ? Sont-ils surprenants ? Sont-ils satisfaisants et, le cas échéant, comment améliorer le protocole ? Quelles sont les limites de la méthode et de l'étude ?
- Des conclusions, qui contiennent un rappel de la question de recherche, de la problématique et des principaux résultats, soulignent les apports du travail, ses limites et, éventuellement, proposent des pistes d'action ou d'autres voies de recherche. Le cas échéant, elles évoquent également de nouvelles questions suscitées par la recherche.
- Une liste de références bibliographiques (souvent appelée bibliographie), qui contient les références des ouvrages et de tous documents utilisés pour la recherche et cités dans le texte.

Ces parties peuvent légèrement varier en fonction du domaine et/ou de la recherche effectuée, en particulier selon que la recherche repose sur un travail empirique ou une lecture critique de texte ou d'auteurs-clefs d'un domaine ou d'une problématique. Le type de recherche influence ainsi inévitablement la partie méthodologique et analytique ainsi que la « discussion ». De plus, ces parties d'un mémoire ne sont pas non plus toujours clairement explicites et indiquées comme telles. Mais, d'une manière ou d'une autre, elles se retrouvent à des degrés divers dans tout travail de recherche.

Le plan détaillé ne doit pas être confondu avec les différentes étapes de recherche à franchir pour mener à bien votre travail (voir étape 3) ni avec la table des matières définitive du mémoire.

Un conseil : avant le début de la rédaction d'un mémoire, il est souvent très utile d'avoir un **plan de rédaction** qui reprend en développant à l'aide de mots-clés les principales parties du plan-type décrit ci-dessus, en particulier l'introduction, la revue de la littérature, la problématique, la section méthodologique et, le cas échéant (quand un travail de récolte de données est envisagé), les points forts des résultats du travail de terrain.

## 2. Normes de présentation

### *Mise en page du document:*

- Dactylographier avec un interligne de 1,5.
- Times 12
- Laisser une marge de 3,5 cm à gauche pour les annotations.
- Impression recto/verso
- Si nécessaire, inclure une table des illustrations (dessins, photos, cartes, graphiques...) et une table des tableaux qui suivront la table des matières.
- Les notes sont mises en bas de page; leur numérotation s'effectue par chapitre.
- Le corps de texte et les notes de bas de page sont justifiés (alignés à droite et à gauche).
- Les pages sont numérotées.
- Les chevrons (« ... ») sont utilisés pour les guillemets.
- En principe, le texte des citations est en style italique.

### *Table des matières*

- Elle doit contenir les titres de chaque chapitre et sous-chapitre. Ces titres doivent être numérotés.

### *Table des tableaux et illustrations*

- Elle doit contenir tous les titres et numéro des illustrations figurant dans le travail ;
- Les tableaux et figures sont numérotés séparément ;
- Les cartes, photos, schémas sont des figures ;
- Tous les tableaux et toutes les figures doivent être appelés et commentés dans le texte (Fig.1 ou Tab.1). Toutefois, leur lecture doit suffire en elle-même pour les comprendre : légende appropriée, explications et sources sur la figure ou sous le tableau.

### *Citations (à insérer dans le texte selon les modèles suivants) :*

- Directes :
  - « *En matière de gestion urbaine, il est de plus en plus reconnu que la mise en place de partenariats public-privé est un préalable si l'on tient à rencontrer les objectifs stratégiques du recyclage morphologique et, corollairement, de la limitation de la désurbanisation* » (Halleux, 2004, p.61).
- Indirectes :
  - Il semble que la mise en place de partenariats public-privé soit une étape nécessaire à la réhabilitation des friches urbaines, et plus généralement pour donner une dynamique positive au développement urbain (Halleux, 2004, p. 61).
  - Selon Halleux (2004, p. 61), la mise en place de partenariats public-privé est souvent considérée comme une étape nécessaire à la réhabilitation des friches urbaines.
- Une attention particulière doit être portée à la manière de citer (directement ou indirectement) afin d'éviter tout risque de plagiat. Pour les règles régissant le plagiat à l'Université de Lausanne, voir <http://www.unil.ch/plagiat/home/menuinst/le-plagiat-a-lunil.html>

### *Liste de références bibliographiques :*

- Uniquement les sources contenues dans le texte !

- Classification par nom d'auteur (A-Z). Ne pas les différencier par thème ou par type.
- Système de référence proposé : APA (American Psychological Association).

Les informations détaillées relatives à la mise en forme de la liste de références bibliographiques sont disponibles à cette adresse : <http://www.unil.ch/igd/citer-ses-sources>. Une version imprimée de la brochure « Forme des travaux personnels de recherche » peut être obtenue gratuitement auprès du Centre de documentation de l'IGD. La liste de références bibliographiques doit contenir les références de **tous** les ouvrages, articles, documents, sites et autres matériels consultés pour réaliser la recherche.

*Notes de bas de page*

- Utilisée pour mettre en avant des informations importantes qui ne trouvent pas leur place dans le texte.

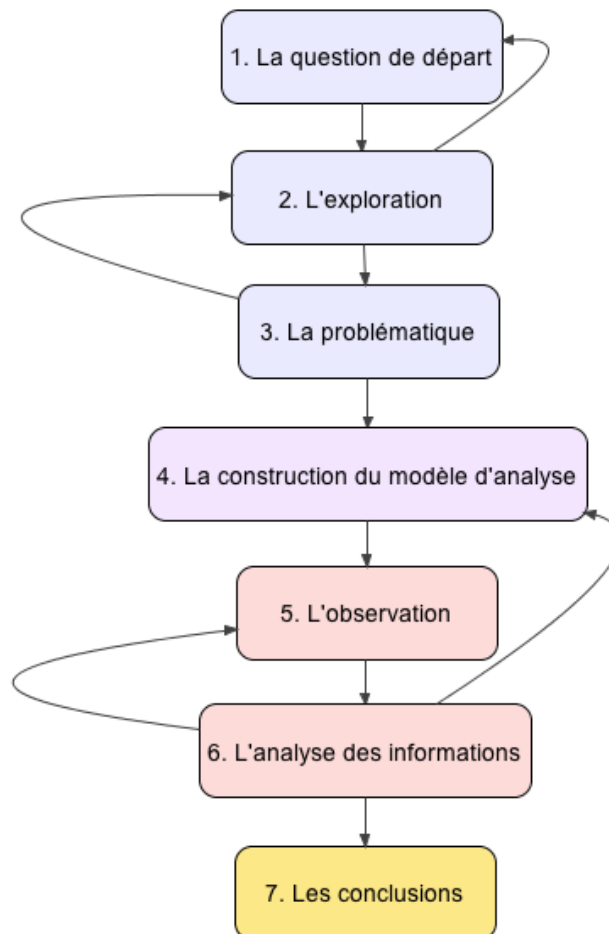
**Attention** : dans le système APA, il n'y a pas de référence à des ouvrages !

### 3. Etapes de la recherche

Souvent, quand on commence une recherche scientifique, on est perdu ; on n'a pas beaucoup ou alors, au contraire, trop d'idées. Voici quelques erreurs communes à éviter lorsque qu'on se lance dans un mémoire de recherche :

- Commencer à lire tout et n'importe quoi, en espérant y trouver une illumination : ceci ne mène qu'à une grande confusion. Il est mieux d'accorder beaucoup de temps à peu de lectures soigneusement choisies.
- Commencer à imaginer des méthodes pratiques d'enquête ou de recherche sans avoir défini l'objet de la recherche : c'est une perte de temps. Il est préférable de bien définir ce sur quoi on veut travailler d'abord.
- Se noyer dans des phrases compliquées et des ambitions démesurées : au début du travail, il vaut mieux choisir la simplicité et la clarté.

Dans la démarche scientifique, on peut identifier certaines étapes (illustrées dans l'image suivante). Il est préférable de les suivre dans l'ordre, tout en sachant qu'on peut à tout moment (dans la limite des délais impartis) revenir à la case de départ et/ou ajuster le tir si c'est nécessaire.



Les étapes de la démarche scientifique. Adapté de Quivy et al. (2006, p. 16)

#### 4. La question de départ et l'exploration

La première étape est celle de choisir un sujet qui vous intéresse et de définir **une question de départ**. La question de départ doit être aussi claire que possible et elle doit délimiter le problème qui vous intéresse et que vous souhaitez expliquer à travers votre recherche. Vu que le temps et les ressources que vous avez à disposition pour réaliser sont limités, restez modestes et fixez-vous des objectifs clairs et à votre portée. Ne soyez pas banals, mais n'essayez pas non plus de trouver la pierre philosophale !

Une bonne question de départ doit être claire, solutionnable et pertinente. Elle doit en revanche éviter d'être :

- vague, trop large, imprécise ; il faut s'assurer que la question de départ soit perçue de manière univoque par tout le monde ;
- trop longue et confuse ; il faut essayer d'être synthétique et de ne pas exagérer avec les tournures de phrase ;
- impossible à traiter parce que trop vaste ou complexe ; il faut mettre la question de départ en adéquation avec le temps, les connaissances et les moyens matériels dont on dispose ;
- moralisatrice ; il ne faut pas que la question de départ contienne des jugements de valeurs ou qu'elle pousse à en exprimer dans la réponse ;
- impossible à traiter parce qu'elle porte sur le futur ; un travail scientifique, surtout pour ce qui est des sciences sociales, ne peut pas prédire le futur ; il faut donc se concentrer sur des phénomènes qui ont déjà eu lieu.

**L'étape de l'exploration** consiste en la recherche et la récolte d'informations préliminaires sur le sujet qu'on a choisi à l'étape 1, afin d'améliorer la qualité du questionnement et de s'insérer dans un courant ou/et des cadres de pensée reconnus (c'est ce qu'on appelle la validité externe).

L'exploration peut être menée à travers des lectures, des entretiens exploratoires et des techniques complémentaires.

##### *Les lectures*

Pour bien choisir ses lectures, il est important de :

- toujours veiller à ce qu'il y ait un lien avec la question de départ ;
- éviter de surcharger le programme en lisant trop ou pas assez ciblé : il vaut mieux commencer par identifier les auteurs et les ouvrages structurant un champ de recherche grâce à des livres ou des articles de synthèse ;
- chercher des lectures qui présentent une analyse du phénomène qui vous intéresse (et pas seulement des données brutes), ni uniquement des points de vue émanant de la presse généraliste ou des témoignages de personnes directement impliquées dans le phénomène étudié ;
- remonter de « fil en aiguille » (grâce aux bibliographies des articles lus) aux ouvrages et auteurs majeurs (éviter des citations de seconde main) ;
- faire attention à ce que les lectures abordent le phénomène sous des angles différents ;
- se réserver des moments de pause entre les différentes lectures, pour réfléchir / métaboliser le contenu et pour discuter de leur pertinence et des futures lectures avec des collègues ou des enseignants.

Pour ne pas perdre trop de temps, plusieurs pistes sont possibles. Premièrement, on peut demander conseil à des enseignants et des spécialistes du sujet. Deuxièmement, on peut consulter des revues scientifiques sur le sujet qui vous intéresse : elles contiennent aussi bien des articles (vous permettant d'avoir une idée sur les dernières avancées scientifiques) que des comptes rendus d'ouvrages ou « recensions » (vous donnant des renseignements sur les livres, leur pertinence et leur qualité). En outre, les ouvrages et les articles scientifiques

contiennent toujours une liste de références bibliographiques qui peut être intéressante. Enfin, les bibliothèques possèdent désormais des outils informatiques de recherche documentaire très performants, et des autres outils sont disponibles sur internet : utilisez-les !

Lorsqu'une recherche ne comporte pas de travail de terrain, les ressources bibliographiques sont fondamentales : c'est elles qui orientent la recherche pour l'élaboration d'une problématique et la formulation des hypothèses qui seront discutées de manière critique.

#### *Les entretiens exploratoires (facultatif)*

Les entretiens exploratoires sont des conversations/discussions avec des personnes bien informées sur le sujet qui nous intéresse, comme des enseignants, des chercheurs, des experts, des personnes jouant un rôle important dans la problématique en question ou des personnes touchées par le sujet. Dans le cadre du mémoire de recherche, vu les délais impartis et les ressources limitées, il est essentiel que vous évaluiez avec précision la réelle nécessité de réaliser des entretiens avant de vous lancer, afin de ne pas gaspiller votre temps et vos énergies.

Pour qu'un entretien se déroule bien :

Avant l'entretien :

- identifiez les personnes avec qui vous souhaitez parler ;
- définissez clairement votre questionnement et vos objectifs ;
- contactez les personnes pressenties en leur indiquant quels sont vos grandes questions et objectifs et de combien de temps vous pensez avoir besoin ;
- préparez un guide d'entretien.

Pendant l'entretien :

- ne posez pas trop de questions (ce n'est pas un interrogatoire !) et laissez parler votre interlocuteur ;
- guidez l'interlocuteur et testez votre compréhension des réponses en reformulant certain de ses propos (« *Si j'ai bien compris, vous pensez que...* ») ou en posant des questions spécifiques (« *Qu'entendez-vous exactement par... ?* ») ;
- ne prenez pas position sur les contenus de l'entretien ;
- faites attention au contexte et à l'environnement dans lequel l'entretien se déroule (cadre calme et confortable, durée convenable etc.) ;
- prenez des notes et, si possible, enregistrez l'entretien (après avoir demandé l'autorisation de votre interlocuteur) ; vérifiez que vous avez noté correctement les noms propres et les références qui vous ont été communiqués.

Après l'entretien :

- analysez et synthétisez les informations recueillies. Si, compte-tenu de votre thème, les mots employés et les formulations sont importants, veillez à les restituer précisément ;
- évaluez votre comportement pendant l'entretien afin de l'améliorer les prochaines fois ;
- (re)travaillez votre guide d'entretien/questionnaire en fonction des réponses qui vous ont été données ;
- discutez des informations recueillies avec des collègues ou des experts, évaluez-les et testez votre compréhension auprès de votre interlocuteur suivant si vous réalisez plusieurs entretiens exploratoires.

## 5. La problématique

Après avoir cerné la question qui vous intéresse et en ayant une première idée de comment le phénomène se déroule (grâce aux lectures, aux entretiens et à l'observation), il faut choisir comment vous allez l'aborder. La problématique identifie en effet l'angle d'approche du sujet qui nous intéresse, le point de vue à partir duquel on choisit de le regarder, la thèse que vous cherchez à défendre à propos d'un objet, d'une situation, d'un auteur, etc. Bref, ce sont les indispensables lunettes théoriques qu'on décide d'enfiler pour regarder la réalité.

La problématique identifie également le problème à résoudre : qu'a-t-on besoin de savoir ? Quelles sont les lacunes dans les connaissances scientifiques du sujet qui nous intéresse ? Quelles sont les critiques que l'on peut formuler à l'égard d'une théorie, d'un modèle, d'un auteur, d'un courant de pensée, etc. En effet, pour que la recherche soit féconde, il ne suffit pas de se limiter à la description d'une certaine réalité ; il s'agit aussi de l'expliquer ou de l'interpréter. Et il y a plusieurs manières d'interpréter ou d'expliquer la réalité, en mettant en relation certains phénomènes avec d'autres, en élaborant des significations de sorte à créer un tout cohérent. Ce qu'on doit décider est donc : que faut-il mettre en relation, et avec quoi ?

Le choix de la théorie qu'on adopte n'est pas le fruit du hasard. Au contraire, ce choix est le produit de la réflexion qu'on a menée dans la phase exploratoire. Pour bien choisir votre approche théorique :

*Avant le choix :*

- Il faut d'abord préciser quels sont les concepts - clés dans la thématique qui vous intéressent ; en effet, des nombreuses théories se développent autour d'un ou plusieurs concepts centraux, à partir desquels on crée une certaine conceptualisation de la réalité.
- Une fois ces concepts clarifiés, il est nécessaire d'identifier quelles théories les utilisent. Ceci peut être facile si on a réalisé de bonnes lectures exploratoires et si on a appris plusieurs approches théoriques pendant les études, un peu plus difficile si ce n'est pas le cas.
- Après avoir identifié les différentes théories ou courants de pensée, il faut les comparer, mettre en évidence leurs convergences et divergences et souligner leurs points forts et leurs points faibles par rapport à votre sujet.

Bien évidemment, un mémoire étant un essai de recherche scientifique, il ne vous est pas demandé de présenter une analyse complète de toutes les théories concernant le sujet de votre choix. En effet, au regard du temps que vous avez à disposition, il est suffisant que vous passiez en revue les deux-trois approches principales qui permettent d'aborder votre thématique. À moins, que l'analyse des théories soit l'objet même de votre travail, en vue, par exemple, de les comparer.

*Au moment de choisir*

- Votre analyse des différentes approches théoriques possibles vous mènera vers le choix d'une approche en particulier. Ce choix, justifié par la comparaison avec les autres approches, vous permettra d'inscrire votre travail dans un certain courant théorique (validité externe).
- Vous devez pouvoir défendre le choix d'une théorie plutôt que d'une autre avec des arguments forts.
- L'approche que vous choisissiez doit être pertinente par rapport aux objectifs de votre recherche.
- Vous devez être réalistes par rapport aux ressources à disposition.
- L'approche choisie doit pouvoir s'opérationnaliser (déboucher sur une recherche de terrain ou de données, si tel est l'objectif de votre recherche).

*Comment faire ?*

- Concrètement, vous pouvez construire une problématique sur la base d'une approche théorique déjà bien connue, en utilisant des concepts clés et des idées centrales largement reprises dans la littérature



scientifique (ce qui est vivement conseillé pour des chercheurs débutants) ou vous pouvez bricoler une problématique originale à partir de plusieurs approches pertinentes (ce qui est adéquat pour des chercheurs confirmés).

*Après avoir choisi :*

- Il faut retravailler la question de recherche et vérifier qu'elle soit en adéquation avec la problématique. Vous pouvez profiter de l'occasion pour restreindre l'objet de la recherche (qui est généralement trop large), pour apporter des précisions etc. Le fait de retourner ponctuellement sur la question de recherche, la problématique etc. et de les modifier au fur et à mesure de l'avancée dans son parcours intellectuel est ce qu'on appelle le processus itératif de la recherche.

## 6. La construction du modèle d'analyse

La construction du modèle d'analyse est un moment-charnière dans le passage de la théorie à la pratique. En effet, après avoir choisi l'approche théorique, vous devez l'appliquer à votre cas d'étude concret ou à votre objet d'étude (identifié dans la question de recherche). Pour ce faire, il est indispensable de suivre quelques étapes :

### *Identification des concepts et du schéma conceptuel :*

- Premièrement, il faut préciser encore une fois la question de recherche pour être sûrs qu'elle soit claire, synthétique et en accord avec la problématique.
- Ensuite, il faut identifier les concepts – clés dans l'approche théorique que vous avez choisie par rapport à votre sujet de recherche.
- Avec les concepts sélectionnés, vous devez construire une série de relations de cause à effet, dans le but d'expliquer le phénomène qui vous intéresse ; ou bien, élaborer des significations de sorte qu'elles forment un tout cohérent à propos de votre objet de recherche. Ces relations doivent être aussi claires et précises que possible ; la réalisation d'une carte conceptuelle peut aider à les identifier.
- Pour chacun des concepts choisis, vous devez définir des dimensions et, le cas échéant, des indicateurs. Les dimensions sont des facettes de ce concept, tandis que les indicateurs sont des éléments objectifs, identifiables et « mesurables » dans la réalité. Par exemple, si on considère la « vieillesse » comme étant un concept, elle a une dimension « chronologique » dont l'indicateur est l'âge, une dimension « physique » dont un indicateur est l'« état de santé », etc.

### *Formulation des hypothèses*

- Une fois que les concepts et les relations entre eux sont définis, on passe à l'élaboration des hypothèses. Les hypothèses, qui sont des éléments fondamentaux de tout travail scientifique, constituent des énoncés qui proposent une explication ou une interprétation du phénomène étudié (une réponse à la question de recherche) ; le but du chercheur est dès lors de démontrer la pertinence (ou pas) de ses hypothèses.
- Quand on construit les hypothèses, on doit veiller à ce qu'elles décrivent des relations entre plusieurs des concepts qu'on a choisis et que ces relations soient logiques, en fonction de la problématique qu'on a construite.
- Une recherche peut se baser sur une hypothèse ou sur plusieurs, l'important est que les ressources et le temps à disposition pour la recherche, permettent de toutes les aborder.
- La recherche scientifique est un processus cumulatif et le sort de toute recherche est d'être améliorée ou dépassée par des travaux futurs. Pour cela, il faut qu'il soit éventuellement possible de démontrer, à travers une recherche scientifique, qu'un travail scientifique est faux. Un travail scientifique comprend en principe un terrain empirique et présente donc des hypothèses *falsifiables*, c'est à dire des hypothèses qui pourraient, le cas échéant, être testées à nouveau par des énoncés particuliers (des falsificateurs virtuels) et, le cas échéant, être falsifiées. Pour que votre hypothèse soit falsifiable, on doit pouvoir en déduire des énoncés particuliers susceptibles d'être falsifiés par des énoncés contraires. Ainsi, par exemple, l'affirmation « plus la cohésion sociale est forte, plus la ségrégation spatiale est faible » est une bonne hypothèse parce qu'on peut en déduire un énoncé particulier « En France, durant la décennie 1990-2000, plus la cohésion sociale a été forte, plus la ségrégation spatiale a été faible » qui peut être falsifié par un énoncé particulier contraire (« En France, durant la décennie 1990-2000, plus la cohésion sociale a été forte, plus la ségrégation spatiale a été forte») que le test empirique peut éventuellement mettre en évidence. Bien évidemment, le degré de généralité d'une hypothèse dépend du niveau du chercheur et du but de la recherche ; ainsi, si votre but est d'expliquer un phénomène particulier et vos ressources sont limitées, l'hypothèse sera forcément un peu plus spécifique.

- Dans le cas où la recherche ne comporte pas de terrain concret, les hypothèses envisagées doivent faire l'objet d'une discussion critique. Celle-ci consiste à formuler, à l'aide de concepts, de théories, de modèles, d'observations, de compte rendus, de faits issus de diverses disciplines, d'exemples, d'expériences de pensée, etc., des *arguments* en faveur ou en défaveur des hypothèses discutées. Ce travail présuppose une bonne connaissance de la littérature existante sur le sujet, de la réflexion et de la créativité. Il se substitue à l'étape 7 ci-dessous.

## 7. L'observation et l'analyse des informations récoltées par l'observation

Lorsque la recherche comprend une analyse empirique, il faut tester les hypothèses formulées sur la base des concepts définis à l'aide d'informations (données) provenant de la réalité dans laquelle le phénomène a lieu : c'est ce qu'on appelle souvent le « travail de terrain ». Cette étape fondamentale et centrale de la recherche a plusieurs buts : tester les hypothèses à l'aide d'énoncés particuliers déduits des hypothèses, constituer un lien entre la théorie et la réalité, améliorer et dépasser les hypothèses.

### Quoi, où et comment observer ?

- Il faut être attentif à l'importance de ne sélectionner que les données pertinentes afin de vérifier vos hypothèses ; ceci permet d'économiser les ressources et les énergies et de ne pas être submergé par une masse d'informations inutiles.
- Les récolte des données doit être faisable ; il est donc fondamental de tenir compte des ressources et des compétences dont on dispose pendant la planification du travail de terrain, afin de délimiter (et si nécessaire réduire) le champ de recherche.
- Les outils qu'on utilise pour récolter les données dépendent des indicateurs qu'on a choisis (donc, des concepts et des hypothèses qu'on a élaborées). Plusieurs méthodes existent pour collecter des données; il s'agit alors d'effectuer un choix méthodologique en tenant compte d'un côté du cadre conceptuel établi et de l'autre côté de la faisabilité de ce choix : méthodes quantitatives, méthodes qualitatives.
- Les principales méthodes de collecte de données sont variées. Chacune présente des avantages et des désavantages et nécessite des compétences spécifiques. De plus, certaines méthodes conviennent pour certains indicateurs et pas pour d'autres (par exemple, un questionnaire ou une statistique officielle sont adéquats pour récolter des données sur l'âge d'une population, mais ils conviennent moins si on veut étudier l'affiliation identitaire d'un certain groupe social). Pour plus de détails sur les différentes méthodes de collecte des données, voir la description proposée par Quivy et al. (2006 : 169 – 184).
- Une fois l'outil de récolte des données choisi, pour pouvez le cas échéant le tester sur un petit échantillon des unités à étudier avant de procéder à la collecte des données. Il est aussi conseillé de présenter la méthode choisie à des experts, enseignants, collègues et d'en débattre. Ceci permet d'ajuster la méthode, par exemple en modifiant une question imprécise sur un questionnaire, en adaptant un guide d'entretien ou en changeant les critères de sélection des recueils de données.
- Après avoir testé l'instrument de récolte des données on procède à la collecte des données sur la totalité de l'échantillon (ou de la population) choisi.
- Attention ! Dans le cadre d'un mémoire de recherche, les délais pour effectuer la recherche sont relativement courts et les moyens souvent limités. Pour ces raisons, afin de vous faciliter la tâche et de réduire au minimum vos dépenses en termes de temps, d'énergies et d'argent, nous vous conseillons vivement de vous appuyer sur des données déjà existantes pour votre recherche. Des nombreux recueils de données existent à l'échelle locale et cantonale (par exemple, pour le Canton de Vaud, voir le Service de Recherche et d'Information Statistiques - SCRIS), à l'échelle nationale (voir par exemple l'Office Fédéral de la Statistique pour la Suisse) et à l'échelle internationale (notamment produites par des organisations telles que l'ONU, l'OCDE, l'Union Européenne) ; de plus, plusieurs documents contiennent des données pouvant être exploitées avec des méthodes qualitatives (par exemple les magazines, les quotidiens, les archives) : profitez-en.

Le cas échéant, des données acquises par l'enseignant qui supervise votre travail ou par son équipe de recherche peuvent également vous être fournies.

### L'analyse des informations

Quand toutes les données ont été récoltées, arrive le moment de les analyser, c'est-à-dire de les traiter, de les étudier et de voir si les relations que vous aviez prédites dans l'hypothèse sont confirmées ou pas ; c'est ce qui s'appelle la vérification empirique.

Plusieurs méthodes d'analyse de données existent ; généralement, elles ne sont pas dissociables du type de données dont on dispose (chiffrées, discursives etc.) ni du type de méthode utilisée pour les collecter. Ainsi, par exemple, une analyse statistique sera souvent pour des données chiffrées récoltées par questionnaire, tandis qu'une analyse de contenu sera meilleure pour des transcriptions d'entretiens. Vous avez appris plusieurs de ces méthodes dans le cadre de votre formation (par exemple dans le cadre des cours de méthodes quantitatives, de méthodes qualitatives, d'analyse de données en géographie, de cartographie) : n'hésitez pas à mettre en valeur vos compétences dans le cadre de votre recherche!

Pour s'aider dans le choix de la méthode d'analyse, on peut aussi consulter des études déjà réalisées et des ouvrages scientifiques présentant les différentes méthodes ; une liste non exhaustive de textes sur ces méthodes est proposée ci-dessous.

#### *Méthodes qualitatives*

- Alami, S. (2009). *Les méthodes qualitatives*. Paris: Presses universitaires de France.
- Blanchet, A. & Gotman, A. (2015). *L'entretien*. Paris: Armand Colin
- Flick, U. (2009). *An introduction to qualitative research*. Los Angeles: Sage Publications.
- Miles, M., & Huberman, A. M. (2005). *Analyse des données qualitatives* (2<sup>e</sup> ed.). Bruxelles : De Boeck Université.
- Mucchielli, A. (1991). *Les Méthodes qualitatives*. Paris: Presses universitaires de France.
- Mucchielli, A. (2009). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (3<sup>e</sup> ed.). Paris: Armand Colin.
- Paillé, P. (Ed.). (2006). *La méthodologie qualitative : postures de recherche et travail de terrain*. Paris: A. Colin.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2010). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Colin.
- Silverman, D., & Marvasti, A. (2008). *Doing qualitative research : a comprehensive guide*. Los Angeles: SAGE Publications.

#### *Méthodes mixtes*

- Creswell, J. (2009). *Research design : qualitative, quantitative, and mixed methods approaches* (3<sup>e</sup> ed.). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Elliott, J. (2006). *Using narrative in social science research : qualitative and quantitative approaches*. London: Sage.
- Neuman, W. (2006). *Social research methods : qualitative and quantitative approaches*. Boston: Pearson Allyn & Bacon
- Plano Clark, V., & Creswell, J. (2008). *The mixed methods reader*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Tashakkori, A. (2008). *Foundations of mixed methods research : integrating quantitative and qualitative techniques in the social and behavioral sciences*. London: Sage.

#### *Méthodes quantitatives*

- Baillargeon, G. et Martin, L. (2005). *Méthodes quantitatives et analyse de données en sciences humaines*. Trois Rivières, Québec: Les Editions SMG.
- Eyraud, C. (2008). *Les données chiffrées en sciences sociales : du matériau brut à la connaissance des phénomènes sociaux*. Paris: A. Colin.
- Kaplan, D. (2004). *The Sage handbook of quantitative methodology for the social sciences*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Lebaron, F. (2006). *L'enquête quantitative en sciences sociales : recueil et analyse des données*. Paris: Dunod.

## 8. Les conclusions

Les conclusions d'un travail doivent contenir trois parties essentielles :

- un résumé, avec la présentation synthétique de la question de recherche, du modèle théorique et/ou du cadre conceptuel et des hypothèses, des méthodes choisies et des données récoltées, des résultats et de leur interprétation ;
- une mise en évidence des apports scientifiques principaux, aussi bien pour ce qui est de l'objet de votre analyse que du cadre théorique en général ; par exemple, si le cadre théorique n'a pas été satisfaisant pour aborder certains aspects du phénomène, il est bien de le souligner, cela fait aussi avancer la recherche scientifique et permet d'améliorer ou de dépasser les théories ;
- une mise en perspective des principaux apports pratiques de la recherche et des suggestions (s'il y en a), voire la formulation de nouvelles questions suscitées par la recherche.